

FONDS DE COMMERCE PARIS / SUPLICE LOLA BOUTIQUE (Me ROUMEZI) VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE FABRICATION ET VENTE EN GROS ET AU DETAIL DE
VETEMENTS PRET A PORTER POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS ET ACCESSOIRES

VENTE DU 24/02/2016

4 PLACE ROBERT SCHUMAN GRENOBLE

FONDS DE COMMERCE PARIS / SUPLICE

LOLA CREATION

SIS 6 Place Saint Sulpice 75006 PARIS

VENTE LE 24 FEVRIER 2016 A 10H AU 4 PLACE ROBERT SCHUMAN GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE FABRICATION ET VENTE EN GROS ET AU DETAIL DE VETEMENTS
PRET A PORTER POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS ET ACCESSOIRES

Mise à prix : 100.000€

Consignation : 50.000€

VISITE A L ADRESSE DU FONDS: 4/02/16 DE 14H A 16H/CONTACT MR VIGNIER : 06.70.80.52.91

SURFACE ESTIMEE : RDC de 44m², surface de vente de 98m² avec 4 cabines et 1 réserve, locaux en bon état

DESCRIPTION : Locaux situé en angle de la Place Saint SULPICE à côté de deux grandes enseignes de prêt à
porter. Magasin sur deux niveaux avec une réserve.

1er étage en accès par escalier

Loyer mensuel : 17233 € TTC Charges comprises+ (RECONSTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE)

FIN DU BAIL : 28 Février 2020

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

Les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés : 67 093 € à régler à l'ordre de Société Immobilière I.C.G. Administration d'Immeubles

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.